

Dépêche AEF : Lycée GT : les premières pistes du comité de suivi pour réformer le conseil de classe et le rôle du professeur principal

4-5 minutes

Le bureau du comité de suivi de la réforme du lycée GT s'est réuni le 13 novembre 2019 afin d'étudier les propositions reçues des membres sur les thèmes du conseil de classe et du professeur principal. Selon les informations obtenues par AEF info, des hypothèses émergent : le conseil de classe actuel serait conservé et composé d'enseignants de tronc commun et d'un nombre minimal d'enseignants de spécialité ; un "conseil des familles" pourrait aussi être mis en place ; le professeur principal serait remplacé par un "professeur référent" qui suivrait les mêmes élèves en première et en terminale.



Le conseil de classe et le rôle du professeur principal devraient être aménagés Droits réservés - DR

Après la première réunion de tous les membres du comité de suivi du lycée général et technologique ([lire sur AEF info](#)), le 9 octobre 2019, les deux copilotes, Pierre Mathiot et Jean-Charles Ringard, avaient demandé aux participants ([lire sur AEF info](#)) d'envoyer des propositions autour du conseil de classe et du professeur principal.

La réforme du lycée, mise en œuvre depuis la rentrée dernière pour la classe de première, a entraîné l'augmentation du nombre d'enseignants par classe et une inadéquation de la fonction actuelle du professeur principal ([lire sur AEF info](#)). Le comité de suivi s'est donc emparé de ces deux sujets afin de proposer des

aménagements au ministre de l'Éducation nationale.

Vers un "conseil de suivi des élèves"

Selon les informations recueillies par AEF info, le bureau du comté de suivi, qui s'est réuni mercredi 13 novembre 2019, a reçu une dizaine de contributions. Ce bureau doit, d'ici la prochaine réunion plénière, le 4 décembre prochain, en réaliser la synthèse afin de proposer des scénarios au comité, puis au ministre.

Des hypothèses, issues de ces contributions et des visites d'établissements que le bureau effectue, semblent émerger. Concernant le conseil de classe, celui-ci pourrait se voir transformer en un "conseil de suivi des élèves", qui prendrait plusieurs modalités qui se côtoieraient.

La forme actuelle du conseil de classe serait maintenue, en étant néanmoins aménagée. Un nombre minimal - qui serait fixé par un texte réglementaire - d'enseignant de spécialités devrait siéger, en compagnie de tous les enseignants de tronc commun. Ce seuil pourrait, selon les établissements, être dépassé, ou non. Pour les enseignants non présents, une contribution écrite pourrait être imposée.

À ce conseil de classe "ancienne version" s'ajouteraient deux nouvelles modalités : un "conseil aux familles" et des entretiens individuels et collectifs avec les élèves.

Des propositions sur les spécialités à venir

Ces deux "modalités" seraient prises en main et animées par les "professeurs référents", qui remplaceraient alors les professeurs principaux actuels. Les professeurs référents suivraient un groupe d'élèves - qu'ils auraient dans leur classe - pendant tout le cycle première-terminale. Les professeurs principaux, dans leur format actuel, demeureraient en seconde.

Ces hypothèses - et probablement d'autres - seront donc proposées lors de la séance plénière du 4 décembre, au cours de laquelle d'autres sujets devraient être lancés. Une analyse des choix de spécialité - par sexe, genre et territoire - devrait par exemple être effectuée ainsi qu'une réflexion sur le parcours en mathématiques du cycle terminal.